



# 1ère Compagnie d'Arc U.S.M. Gagny

Les Archers de la Cie d'Arc de Gagny ont le plaisir de vous inviter à participer à leur



## Parcours Nature

sélectif pour le Championnat de France Nature 2021

### Dimanche 11 Avril 2021

Concours ouvert à tous les archers sous licence compétition FFTA

21 cibles x 2 - **limité à 84 archers (105 si plus de couvre-feu)**

Récompenses : classement de tous les scores par ordre décroissant et un lot offert au 1er, 10ème, 20ème, 30ème et 40ème score du jour.



## Pour vous inscrire

**Inscription prioritaire, jusqu'au 14 mars 2021, pour les archers CD75.**

**Inscription obligatoire, aucune inscription sur place le jour du concours**

<http://1erecompagniedarcdegagny.fr/mandats/>



**L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement sous 8 jours.**

Chèque à l'ordre de : 1ère Cie d'Arc U.S.M. Gagny

adressé à : Thierry HAUS 16 Avenue RONSARD 93220 GAGNY

Toute annulation devra être signalée **72 heures avant** le concours pour pouvoir être remboursée.

Contact : [concours@1erecompagniedarcdegagny.fr](mailto:concours@1erecompagniedarcdegagny.fr)

Site internet : <http://1erecompagniedarcdegagny.fr/>

Vente de café, boissons fraîches (eau, sodas, jus de fruits en canette) et barres chocolatées et/ou céréales avant et après le concours.



*Le Journal d'Austrolois*  
09 51 91 49 65  
20 Rue de la Haute Carrière  
93 220 GAGNY



### Diane Archerie

Spécialiste Arc Classique, Compound et de chasse



Ile de Loisirs  
Jablins-Annet  
48° 54' 59.20 N  
02° 44' 10.65 E



07h45 à 08h30

Ouverture du greffe  
Formation des pelotons  
Echauffement  
08h45  
Mise en place des pelotons  
09h00  
Début des tirs

Dès la fin du concours  
Podiums CD75

**Tshirt Club/Cie obligatoire**  
Verre de l'Amitié



Niv. Physique : **Facile**  
Niv. Technique : **Moyen**



**Panier repas - 6€**  
**réservation à l'inscription**  
1 Sandwich (1/2 bag.  
poulet-crudités-œuf-mayo)  
1 bout. Eau 50cl  
1 pâtisserie



Junior à Sénior 3 = **10€**  
Benjamin à Cadet = **8€**  
Panier repas = **6€**

N° affiliation FFTA 08 93 227

# 1ère Compagnie d'Arc U.S.M.Gagny



Port du masque obligatoire sur toute l'Ile de Loisirs de Jablines-Annet



Apportez nu stylo pour remplir votre feuille de marque.



Parcours Nature  
Dimanche 11 avril 2021  
Ile de Loisirs de Jablines

Mesure sanitaires Covid-19

Dans la mesure du possible, nous mettrons tout en œuvre afin de garantir la sécurité sanitaire de tous.  
Respect des consignes sanitaires préfectorales et locales.

Respect des consignes sanitaires de la FFTA = Protocole « Pratique en compétition » : [www.ffta.fr/gestes-barrières](http://www.ffta.fr/gestes-barrières)

Nous nous réservons le droit d'annuler cette compétition en fonction de l'évolution de la Covid. Si tel était le cas, chacun sera informé de la décision et aucun chèque de règlement ne sera encaissé avant la compétition.

Affichage des règles sanitaires à respecter et annonces micro avant le départ.

## Accès à l'Ile de Loisirs et au terrain de la compétition

L'accès à l'Ile de Loisirs de Jablines est libre. Concernant le parcours au Lac Nord, l'accès sera limité aux bénévoles de la Cie, aux Services Techniques de l'Ile de Loisirs, aux compétiteurs dont l'inscription aura été validée par le Responsable « Greffe », aux arbitres de la compétition et aux invités de la Cie. Le public sera invité à rester sur le grand chemin qui fait le tour du lac.

Concernant les coaches, ils se verront remettre, par le Greffe, une autorisation d'accès au terrain, sur présentation de leur licence mentionnant cette fonction.

## Complément d'informations sur la compétition

Nombre de places limité à maximum 84 archers (possible 105 si plus de couvre-feu).

Durant toute la compétition, le port du masque est obligatoire pour tout individu présent, qu'il soit organisateur, arbitre, spectateur, ... Seuls les archers pourront enlever leur masque sur le pas de tir uniquement.

Les archers doivent respecter en toutes circonstances une distance de sécurité d'un mètre entre eux. Sur le pas de tir, c'est un Parcours Nature, donc 1 archer à la fois aux piquets de tir.

Buvette assurée sur place. En restauration, livraison uniquement des paniers repas commandés à l'inscription.

Vente de café, boissons fraîches (eau, sodas, jus de fruits en canette) et barres chocolatées et/ou céréales avant et après le concours et à la pause du déjeuner.

## Remise des récompenses

C'est la même personne qui remettra les médailles du Championnat. Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique avant de remettre le lot à l'archer. En fonction des personnalités présentes à ce moment-là, la priorité sera donnée à Monsieur le Maire, Madame la Députée, les Adjointes du Maire, le Président de l'USMG.

## A disposition de tous pendant toute la compétition

Du gel hydro alcoolique sera à disposition (greffe, buvette, table des arbitres).

!! Vous devez apporter votre stylo et vos masques.

**LE NON-RESPECT DES MESURES SANITAIRES  
PEUT ENTRAINER LE REFUS D'ACCES AU CONCOURS**

